

ASSURANCE COLLECTIVE RÉGIME FLEXIBLE

SOMMAIRE DES PROTECTIONS SOINS MÉDICAUX



À compter du **1^{er} avril 2026**, vous aurez accès à **deux** options de couverture en soins médicaux, détaillées ci-dessous.

	ALLÉGÉ	STANDARD
Franchise	50 \$ par famille	50 \$ par famille
Hospitalisation	100 %, semi-privée	100 %, semi-privée
Assurance voyage	100 %, 1 M \$ à vie	100 %, 1 M \$ à vie
Annulation voyage	100 %, 5 000 \$ / voyage	100 %, 5 000 \$ / voyage
Médicaments	70 % (100 % après déboursé max RAMQ) Générique obligatoire	90 % (100 % après 3 000 \$ de récl. admissibles) Générique obligatoire
Soins de la vue	Non couverts	Non couverts
Paramédicaux	Non couverts	40 \$ par traitement, max 400 \$/année par : acupuncteur, audiologiste, chiropraticien, ergothérapeute, orthophoniste, ostéopathe, physiothérapeute (incluant thérapeute en réadaptation physique et sport), podiatre + 40 \$ par traitement, max 400 \$/année combiné pour : homéopathe, naturopathe, naturothérapeute + 40 \$ par traitement, max 400 \$/année combiné pour : kinésithérapeute, orthothérapeute, massothérapeute + 50 \$ par traitement, max 500 \$/année pour : psychologue
Services et matériel médicaux		
Chaussures ortho.	60 %, 400 \$ / année	60 %, 400 \$ / année
Orthèses sur mesure	70 %, frais raisonnables	100 %, frais raisonnables
Appareils auditifs	70 %, 500 \$ / 24 mois	90 %, 500 \$ / 24 mois
Glucomètre	70 %, 150 \$ / 60 mois	90 %, 150 \$ / 60 mois
Résonance magnétique	70 %, 500 \$ / année	90 %, 500 \$ / année
Appareils respiratoires	70 %, frais raisonnables	90 %, frais raisonnables
Soins infirmiers à domicile	10 000 \$ / année	10 000 \$ / année

UN SOUTIEN EN SANTÉ... AU BOUT DE VOS DOIGTS



Votre régime d'assurance collective flexible prévoit une nouvelle ressource virtuelle pour vous aider à rester au meilleur de votre forme.

NOUVEAU! TÉLÉMÉDECINE

Accès virtuel jour et nuit à des professionnels de la santé pour l'obtention de services, tels que des médicaments sur ordonnance, des conseils médicaux, des renvois vers des spécialistes, des soins pour des blessures mineures et plus encore! Obtenez le soutien médical requis, en toute rapidité, du confort et de la sécurité de votre domicile.

Offert automatiquement lors de votre adhésion aux soins médicaux. Limite de 4 consultations par année par famille.

Restez à l'affût de communications au courant des prochaines semaines, vous indiquant comment adhérer au régime flexible pendant la période d'adhésion initiale du **23 février au 9 mars 2026**.